Le sujet = problématique ?

Par **titoom**, le **16/10/2011** à **11:11**

Bonjour à tous. J'aurai besoin de vos conseil étant en L1 :)

J'ai pour sujet de dissertation: L'Etat français est-il toujours souverain ?

Est-ce ce que mon sujet constitue ma problématique ou dois-je en trouver une nouvelle ?

Par **Baptiste1**, le **16/10/2011** à **11:28**

Hello !

À vrai dire, si ton chargé de TD est exigeant, il vaut mieux que tu reformules le sujet en problématique, voire même que tu le cibles. S'il n'est pas trés exigeant, logiquement, tu peux te permettre de reprendre le sujet en tant que problématique, qui plus est cela te permet d'englober le sujet !

Bonne chance ! [smile3]

Par **Camille**, le **16/10/2011** à **13:52**

Bonjour,
Qu'avez-vous envie de répondre à un tel sujet ?
Ne serait-ce pas quelque chose du genre
- Oui, l'Etat français et toujours souverain pour tels et tels motifs ou dans tels ou tels cas ;
- Non, il ne l'est plus pour tels et tels motifs ou dans tels ou tels cas.

Du coup, ne vaudrait-il pas mieux vous concocter une problématique à vous, de façon à pouvoir aborder confortablement les deux facettes de vos réponses ?

Par **titoom**, le **16/10/2011** à **18:39**

Merci à tous les deux.
J'ai effectivement façonné une problématique en partant du fait que la souveraineté était l'une

ces 3 composantes qui composaient l'Etat du point de vue juridique.

J'ai établit dans un premier temps les contre: décentralisation, construction européenne et mondialisation et les pour: hiérarchie des normes, article 89 et 3 de la CF avec la souveraineté au main du peuple.

Pour finir en affirmant que l'Etat français était toujours souverain. Affirmer le contraire consisterait à admettre que d'un point de vue juridique la France n'était plus un Etat donc j'ai pensé que ça devait pas être ça [smile4]

Par **Yn**, le **17/10/2011** à **12:08**

Ton articulation me paraît intéressante, je pense qu'il y a matière à faire un bon devoir (dommage que tu n'aies pas donné ton plan, mon avis aurait été plus détaillé).

Pour revenir sur la problématique [s]en dissertation[/s], je pense que c'est un peu un faux débat ou une fausse notion : si l'intitulé est formulé de façon interrogative, le terrain est déjà balisé, et s'amuser à reformuler le sujet dans l'introduction n'a pas grand intérêt.

Si l'intitulé est neutre, il faut alors trouver un axe de traitement (ce qui est plus difficile). Par exemple, si ton sujet avait été "l'État français et la souveraineté", reformuler la question sous forme interrogative dans l'introduction aurait eu un réel intérêt (à condition que l'approche réalisée permette de poser cette question).

Par **titoom**, le **17/10/2011** à **19:31**

Merci à toi Yn, voici mon plan, j'espère qu'il n'est pas trop mauvais puisque je l'ai rendu tout à l'heure [smile4]

I Phénomènes d'altération: restreinte partielle de la souveraineté française

A Limite interne à la souveraineté: la décentralisation

B Limite externe à la souveraineté: la construction
européenne et la mondialisation

II La souveraineté de l'Etat français aux mains de ses citoyens

A Le respect de la souveraineté sur le plan national

B Une délégation de compétences choisies et non subies sur le plan international

Dans ce B du II un peu obscur peut-être, je base mon développement sur mon argument juridique que constitue l'article 89 de la CF.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés